



APPLICATION NATIONALE DE GESTION INFORMATIQUE DES FONCTIONNAIRES EN DETACHEMENT

GUIDE ADMINISTRATEUR

Version 1





Direction de la Dépense de Personnel et des Pensions

INTRODUCTION

Ce guide d'utilisation de l'application ANGIFODE (APPLICATION NATIONALE DE GESTION INFORMATIQUE DES FONCTIONNAIRES EN DETACHEMENT) s'adresse à tous les agents qui interagiront avec l'application dans le cadre du reversement des cotisations pour pension des agents Publics en détachement auprès des organismes publics et parapublics.

L'application ANGIFODE vous permet de faire le suivi de la constitution des droits à pension des agents publics détachement auprès des organismes parapublics sur l'ensemble du territoire national de manière électronique. Cette application remplace les anciennes procédures manuelles : elle permet d'enregistrer un nouvel agent public en détachement dans une structure, de calculer automatiquement les sommes à reverser en tenant compte des barèmes de la fonction public, d'effectuer les reversements par structure, d'effectuer les cotisations de chacun des agents publics en détachement, mais aussi d'évaluer la dette sociale de chacun de ces organismes. ANGIFODE permet également de donner les données statistiques qui devront être transmises à la hiérarchie au besoin pour aider à la prise de décision.

Dans ce guide d'utilisation, vous trouvez toutes les informations nécessaires pour vous familiariser avec l'application. Ce guide se divise en deux parties.

La première vous informe des prérequis nécessaires quant à l'installation et l'utilisation de l'application, de l'accès à l'application et des étapes à suivre lors du premier accès à l'application.

Dans la deuxième partie de ce guide, nous nous focalisons sur les différentes fonctionnalités de l'application **ANGIFODE**. Vous y trouvez une multitude de conseils afin d'utiliser l'application correctement.

PARTIE I: INFORMATIONS GENERALES

1 PRE-REQUIS A L'UTILISATION DE L'APPLICATION ANGIFODE

Afin d'utiliser l'application ANGIFODE, nous vous recommandons de suivre les conseils suivants :

- INTERNET: une connexion à Internet est indispensable. Il est possible que la connexion disponible au sein de l'Organisme public ou parapublic soit limitée à votre Intranet et certains sites externes spécifiques. Votre service informatique doit vous donner accès aux domaines nécessaires pour utiliser ANGIFODE.
- NAVIGATEUR : Le fonctionnement optimal de ANGIFODE suppose l'utilisation des navigateurs vous pouvez installer : Mozilla Firefox, Google chrome ou Opéra mini.
- UN SCANNER: un Scanner est nécessaire car vous devrez entrer dans l'application les preuves de reversements au format PDF. Demandez à votre service IT de procéder à la correcte installation du scanner sur votre machine si ceci n'est pas encore fait.
- PROFIL (IDENTIFIANT DE CONNEXION) : disposer d'un profil utilisateur dans la base de données d'ANGIFODE afin de permettre votre identification et vous accorder l'autorisation d'effectuer les traitements. Ce profil est attribué par. les administrateurs de l'application sis au MINFI et vous devrez modifier les informations de celui-ci après connexion à l'application.

Il n'existe qu'un profil standard pour les entreprises publics et parapublics. Néanmoins, un agent du ministère des finances peut obtenir des droits d'administrateurs supplémentaires.

Profil standard:

Seuls les collaborateurs qui ont reçu une autorisation explicite pour utiliser l'application ANGIFODE ont un accès. Ils peuvent **ajouter un agent public** (identification), **modifier des données d'un agent**

public (données identification), évaluer la dette de l'entreprise, faire des reversements et cotisations pour le compte de leurs structures.

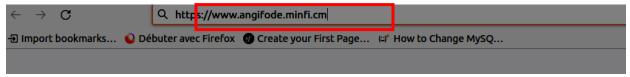
Profil administrateur:

Ces droits permettent d'effectuer les traitements sur toutes les structures à l'instar de : Vérifier les reversements effectués, modifier les mots de passe des utilisateurs, supprimer les mauvaises saisies à la demande des sites déconcentrés.

2. ACCES A L'APPLICATION ET IDENTIFICATION DE L'UTILISATEUR

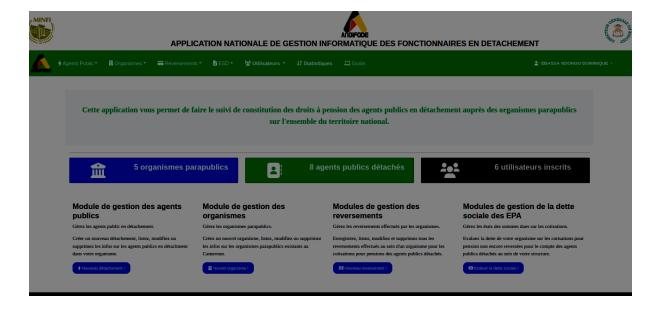
2.a) Accès à l'application

Afin d'accéder à l'application **ANGIFODE**, il vous faut préalablement ouvrir votre navigateur et y saisir le lien suivant :



https://www.angifode.minfi.cm.

Une fois le lien saisi et validé, l'écran ci-dessous s'affiche.



Il est important de noter que l'utilisateur qui accède à cette page ne peut faire aucun traitement tant que celui-ci n'est pas connecté. Néanmoins, celui-ci peut voir une description exacte de tous les modules de la solution et les statistiques telles que *le* nombre d'organismes parapublics enregistré, le nombre d'agents détachés, et les utilisateurs de la solution.

2.b) identification de l'utilisateur

Afin d'effectuer les traitements, il vous faut préalablement vous identifier en cliquant sur le bouton connexion à droite et en haut de l'écran; la page de connexion s'affiche ou vous devez remplir les champs nom d'utilisateur et mot de passe Comme le montre la capture d'écran ci-dessous.



Après vous être identifié, vous accédez à l'application.

2.3 Menus dans l'application

Certains menus sont disponibles sur toutes les pages de l'application ANGIFODE. Il s'agit des menus suivants :

- Profil
- Menu principal

2.3.1 **Profil**

Ce menu se situe dans le coin supérieur droit de l'écran (voir cadre dans la Figure). Ce menu se compose de :

- La structure pour lequel vous travaillez.
- **Gestion**: ce sous menu permet dans un premier temps de modifier le mot de passe de votre compte l'or de la première

connexion en cliquant sur **Modifier mot de passe** mais surtout aussi de modifier votre profil en cliquant sur le bouton **Modifier mon profil**.

 Se déconnecter : en cliquant sur ce bouton, vous quittez votre session ANGIFODE



CHAPITRE 1: GESTION DES AGENTS PUBLICS

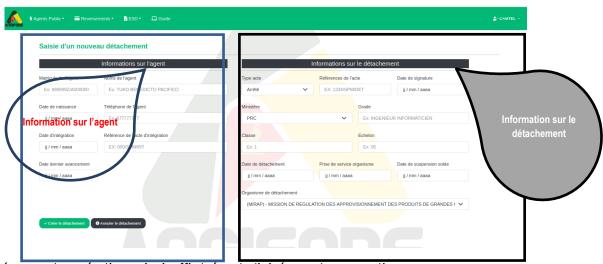
La gestion des agents publics en détachement (fonctionnaires + contractuels) concerne l'ensemble des actions dédiées à ces derniers. Elle est accessible par le biais du menu « Agents Publics » et comprend les sous menus suivants :

- "Nouveau détachement"
- "Liste des détachés"



2.1 Création d'un nouvel agent public détaché

Pour créer un nouvel agent public dans la solution ANGIFODE, l'utilisateur doit placer le curseur de la souris sur le menu « Agents Publics » puis cliquer sur le sous menu « Nouveau détachement » On y obtient l'écran ci-après :



L'écran de création ainsi affiché est divisé en deux parties :

- Les informations sur l'agent
- Les informations sur le détachement

Il est important de rappeler que l'insertion d'un agent public dans la base de données est la condition nécessaire pour effectuer les autres opérations comme celles concernant le calcul des ESD, la mise à jour et les cotisations.

NB : Tous les champs de ce formulaire doivent être rempli en majuscule

i. « Informations sur l'agent »

Les champs à remplir sont le matricule, le nom de l'agent, son numéro de téléphone, sa date de naissance, sa date d'intégration et la référence de cet acte d'intégration.

Il faut noter ici que les champs matricule et noms sont des champs auto complète c.à.d. des champs qui vous font des propositions lors de votre saisie en lisant les données dans la base.

ii. « Informations sur le détachement »

Les champs à remplir sont :

Type acte: faisant référence au type de l'acte de détachement (décret, arrêté, décision ...etc.)

Références de l'acte: c'est une chaine de caractère généralement mentionné en tête de l'acte de détachement. Ex: 1234/SPM/SG /DRH

Ministère: c'est le ministère d'origine de l'agent public

Grade : ceci représente le grade de l'agent public au moment du détachement

Classe: c'est la classe de l'agent public au moment du détachement

Echelon: échelon de l'agent public au moment du détachement

Date de détachement : la date à partir de laquelle l'agent public est mis en détachement

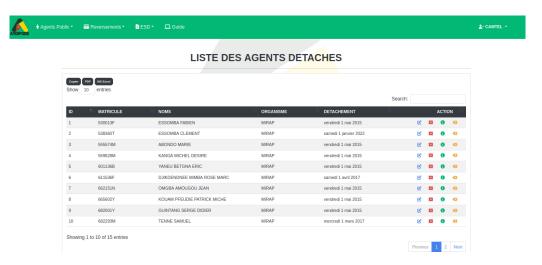
Prise de service organisme : c'est la date de prise de service de l'agent dans la structure concernée

Date de suspension solde : ceci représente la date a laquelle l'agent public a été suspendu de solde par le ministère des finances

2.1 Liste des personnels détachés

Ce sous menu affiche la liste complète de tous les agents publics détachés auprès de chaque structure. L'utilisateur doit placer le curseur de la souris sur le menu « Agents Publics » puis cliquer sur le sous menu « Liste des détachés »

L'écran ci-dessous montre la liste de tous le personnel détaché dans votre structure



Vous avez à présent la possibilité de faire une exportation en format Excel, PDF ou de copier le contenu en cliquant sur l'un des boutons suivant

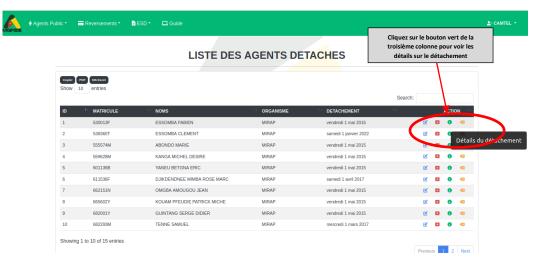


A la suite de chaque nom, nous avons une liste d'action que vous pouvez effectuer sur celui-ci pour un détaché précis, nous pouvons :

1) Voir les détails sur un détachement

Ceci est important car la page listant les agents détachés nous renseigne seulement sur 4 champs à savoir : le matricule, le nom, l'organisme, la date de détachement

- **Etape 1**: Cliquez sur le bouton agents public puis sur liste des détachés; dans la liste qui s'affiche, saisissez le nom ou le matricule de l'agent dans la barre de recherche comme l'indique la figure suivante.
- **Etape 2:** approchez la souris de votre PC et survoler le bouton vert de la colonne action vous obtenez la description suivante



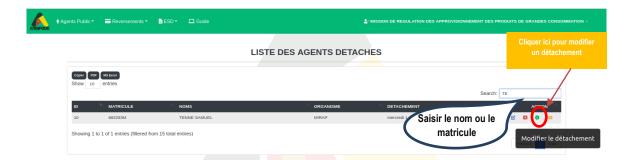
 Résultat: après avoir cliqué sur le bouton voir les informations sur le détachement, vous obtenez la fenêtre ci-dessous



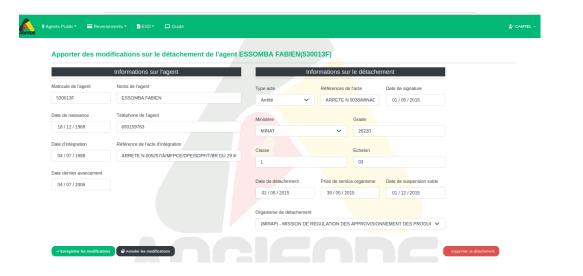
2) Modifier un détachement

En cas de mauvais remplissage l'or de l'ajout d'un agent public, l'utilisateur a la possibilité de modifier toutes les informations remplis pour ce faire, celui-ci procède comme suit :

- Etape 1 : Cliquez sur le bouton agents public pus sur liste des détachés ; dans la liste qui s'affiche, saisissez le nom ou le matricule de l'agent pour lequel vous souhaitez faire la modification dans la barre de recherche comme l'indique la figure suivante.
- Etape 2: approchez la souris de votre PC et survoler le bouton bleu avec l'icône d'un stylo à la suite et à droite des mini-informations sur le détachement vous obtenez la description suivante



Après avoir cliqué sur le bouton Modifier le détachement, vous obtenez la fenêtre ci-dessous très similaire à celle de création d'un nouvel agent détaché



Etape 3 : tous les champs étant modifiable, détecter l'erreur modifiez la puis cliquez sur le bouton Enregistrer les modifications

Apres modification, vous avez cet écran qui s'affiche et vous notifie que les informations de l'agent publics ont été modifiées avec succès



Nb:

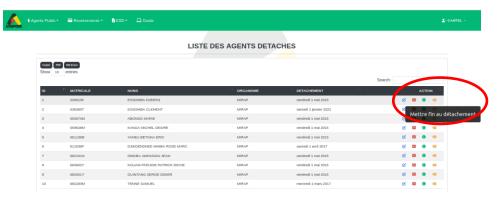
 Le bouton annuler les modifications permet d'abandonner toutes modifications si nous nous sommes retrouvées à le faire a tord Le bouton supprimer ce détachement permet de supprimer définitivement en base celui-ci

3) Mettre fin à un détachement

Il peut arriver pour des raisons comme pour une autre l'agent public en détachement soit appelé à quitter votre structure. Il faut dans ce cas de figure renseigner dans la solution ANGIFODE la date et le motif de fin de détachement afin que la dette sociale de la structure ne va pas crescendo.

Pour ce faire, celui-ci procède comme suit :

- Etape 1 : Cliquez sur le bouton agents public puis sur la liste des détachés ; dans la liste qui s'affiche, saisissez le nom ou le matricule de l'agent pour lequel vous souhaitez mettre fin à son détachement dans la barre de recherche
- **Etape 2:** approchez la souris de votre PC sur la colonne et survolez le bouton jaune à droite vous obtenez la description suivante



Après avoir cliqué sur le bouton Mettre fin au détachement, vous obtenez la fenêtre ci-dessous



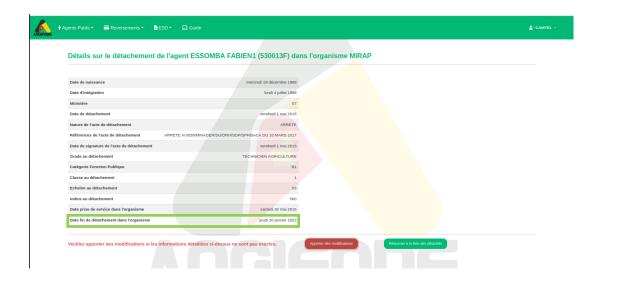
Etape 3:

- Remplir la date de fin de détachement mentionnez le motif de fin de détachement (Décès, retour à son administration d'origine, retraite etc.)
- Remplir les informations relatives à la fin de détachement (référence, date de signature)

- Cliquez sur enregistrer la fin de détachement



Après avoir cliqué sur le bouton Mettre fin au détachement, vous obtenez la fenêtre ci-dessous



CHAPITRE 2 : ETAT DE SOMMES DUES (ESD)

Le menu (ESD » permet de simuler les montants des cotisations à reverser pour les fonctionnaires et contractuels détachés au sein de votre entreprise pendant une période bien déterminée. Le calcul fait en background repose sur les différents barèmes de la Fonction Public, des avancements automatiques de l'agent public, et surtout des différentes cotîtes entre contractuel et fonctionnaire.

Il est accessible par le biais du menu **« ESD » et** comprend les sous menus suivants :



2.1 EVALUATION DETTE

Ce sous menu permet de faire l'évaluation de la dette de votre structure pour une période bien déterminé Pour cela, il faudra cliquer sur le menu ESD ensuite cliquer sur le sous menu Evaluation dette. Vous obtenez l'écran suivant



Vous devez à présent diriger le curseur de votre souris vers le coin droit de l'écran sur la colonne action jusqu'à survoler le bouton **Evaluer dette......** Cliquez dessus

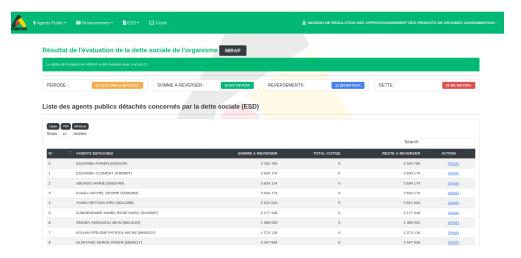
Après avoir cliqué sur le bouton évaluer la dette, vous obtenez cet écran ou vous devrez renseigner la période pendant laquelle vous souhaitez évaluer votre dette sociale comme le montre cet écran

Après avoir cliqué sur Evaluer, vous devez renseigner la période : date de début, date de fin

Et cliquer à nouveau sur évaluer la dette.

↑ Agents Public • ☐ Reversements • È ESD	▼ □ Guide	≜∕ MISSION DE REGULATION	LIDES APPROVISIONNEMENT DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION •
Dette sociale de MIRAP: rensei	gnez les date de début et de fin de	la période	
Date de début 20 / 01 / 2005		Date de fin 20 / 01 / 2022	
✓ Evaluer is dette		2010112022	

Vous obtenez ce résultat



Explication : cet écran est subdivisé en deux partie

La partie haute qui nous fait un récapitulatif soit :

L'organisme pour lequel nous évaluons la dette : MIRAP dans notre cas ;

La période d'évaluation: [20/01/2005-30/11/2022] dans notre cas d'exemple;

Le montant global à reverser pendant cette période : 560 227 FCFA

La partie basse qui nous montre le détail des sommes a reversées (part salariale et contribution patronal) par agent public détaché et concernées par la période renseignée en amont soit : la liste des agents publics détachés concernés par cette dette sociale.

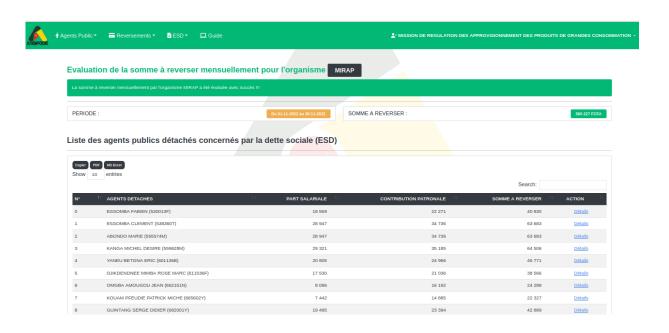
L'utilisateur peut décider d'aller encore plus loin et de voir le détail (période incluse, salaire de base utilisé, indices solde utilisé pour chaque agent il devra donc cliquer sur le bouton **détails** de la colonne action tel que le montre cet écran ci-dessous.



2.1 EVALUATION DU REVERSEMENT MENSUEL

Ce sous menu vous permet d'évaluer la somme à reverser le mois le mois. Pour y accéder, Il faudra cliquer sur le menu ESD ensuite cliquer sur le sous menu **Evaluation du reversement mensuel**. Vous obtenez l'écran suivant

Il fonctionne exactement comme le sous menu évaluation dette à la seule différence qu'ici les date du mois sont capté automatiquement pour faire une évaluation sur 30 jours



CHAPITRE 3: REVERSEMENTS

La gestion des reversements concerne le traitement des informations liées au reversement des cotisations des agents publics détachés dans vos organismes respectifs. Elle est accessible par le biais du menu « **Reversements »** et comprend les sous menus suivants :

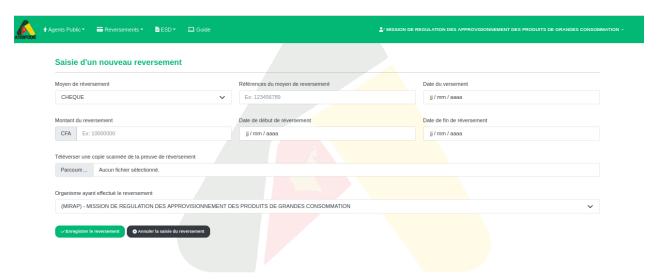
- Nouveau reversement
- Liste des reversements



Avant d'aborder ce module, vous devez vous rassuré d'avoir fait le paiement de vos cotisations pour pensions et d'avoir fait un scan sous format PDF de la preuve de reversement

3.1 Enregistrement d'un nouveau Reversement

L'utilisateur doit placer le curseur de la souris sur le menu « Reversement » puis cliquer sur le sous menu « Nouveau reversement » On y obtient l'écran ci-après :



Les opérations à effectuer sont les suivantes :

- Choisir le moyen de paiement utilisé pour faire le versement
- Remplir la référence de reversement et mentionner la date de versement

- Renseigner le montant du reversement ainsi que la période que ce reversement couvre dans les champs « Montant du reversement », « date de début de reversement » et « date fin de reversement »
- Téléverser la preuve scannée en format PDF
- Cliquer ensuite sur enregistrer le reversement

L'application vous redirige automatiquement vers la page des cotisations

3.2 Modification d'un Reversement

Il peut arriver pour des raisons comme pour une autre que vous soyez appelé à modifier un reversement Pour ce faire, vous devez procéder comme suit :

- **Etape 1**: Cliquez sur le bouton Reversements puis sur liste des reversements; dans la liste qui s'affiche, saisissez le montant ou la date du versement que vous souhaitez modifier dans la barre de recherche comme l'indique cet écran.



- **Etape 2:** approchez la souris de votre PC et survolez les boutons de la colonne action cliquez sur le premier bouton de la colonne action vous obtenez la fenêtre de modification suivante :

Modif	fication du reversement du VIREMENT N°	511/MINFI/DGTCFM/AC MIRAP/20 de MIRA	AP	
Moyen d	e réversement	Références du moyen de reversement	Date du versement	
VIREMENT		511/MINFI/DGTCFM/AC MIRAP/20	24 / 12 / 2020	
Montant	du reversement	Date de début de réversement	Date de fin de réversement	
CFA 6142342.00		01/08/2020	01 / 12 / 2020	
Γélévers	er une copie scannée de la preuve de réversement			
Parco	urir Aucun fichier sélectionné.			
Organisn	me ayant effectué le reversement			
	AP) - MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENT D	ES DOODUITS DE CDANDES CONSOMMATION	_	

Etape 3: Modifiez les informations que vous souhaitez, rechargez le fichier de preuve correspondant aux montant reversé et cliquez sur le bouton enregistrer on obtient l'écran suivant



3.2 Enregistrement des cotisations pour un Reversement

Pour enregistré des cotisations pour un reversement donné, il existe deux manière de le faire; soit directement après l'enregistrement du reversement, soit bien après. Les deux interfaces cotisation restent les mêmes mais c'est l'accès qui change selon la méthode que l'on utilise.

Première méthode : directement après le reversement

Lorsque vous faite un reversement, après avoir cliqué sur enregistré, l'application vous redirige automatiquement via la page ci-dessous pour effectuer les cotisations y afférentes.

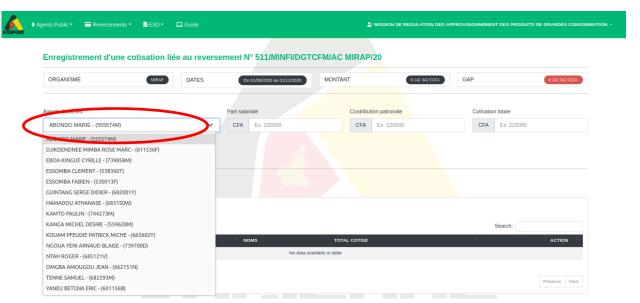
Cette page est divisée en deux parties une partie récapitulative et une partie dédiée aux cotisations proprement dite

La partie récapitulative présente : L'organisme, la période du reversement, la montant du reversement et le GAP

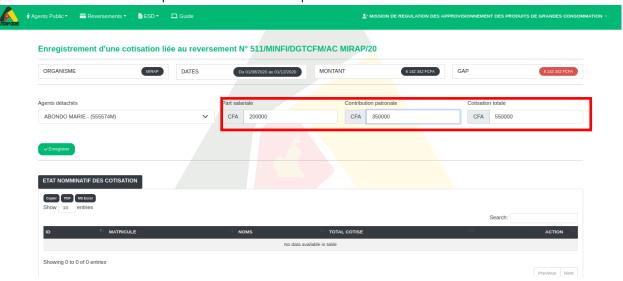
La partie dédiée aux cotisations nous permet de faire les cotisations proprement dites

Les étapes pour effectuer une cotisation

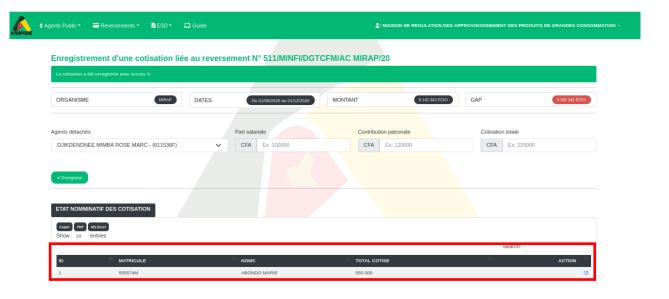
Etape 1 : renseignez le nom ou le matricule de l'agent public



Etape 2: vous devez renseigner la part salariale et la contribution patronale le champs cotisation totale se remplit donc automatiquement



Lorsque vous cliquez sur enregistrer, vous obtenez l'écran suivant



CHAPITRE 5: ORGANISMES

La gestion des organismes concerne le traitement des informations liées au organismes publics et parapublics au niveau central. Elle est accessible par le biais du menu « **Organismes** » disponible uniquement pour les comptes administrateurs et comprend les sous menus suivants :

- Nouvel organisme
- Liste des organismes



Avant d'aborder ce module, vous devez vous rassurer d'avoir toutes les informations sur la structure à créer dans la solution.

1 création d'un nouvel organisme

a) Vérification de l'existence d'un organisme avant ajout

Avant de créer un nouvel organisme dans la solution ANGIFODE, l'administrateur doit tout d'abord se rassurer que cet organisme n'existe pas. Pour ce faire, il doit placer le curseur de la souris sur le menu « Organismes » puis cliquer sur le sous menu « liste des organismes » ; puis, entrer dans la barre de recherche, soit le libelle soit le sigle de la structure.

b) Création d'un nouvel organisme proprement dit

Pour créer un nouvel organisme dans la solution ANGIFODE, l'administrateur doit placer le curseur de la souris sur le menu **« Organismes »** puis cliquer sur le sous menu **« Créer un nouvel organisme »** On y obtient l'écran ci-après :



Les opérations à effectuer sont les suivantes :

- Saisir le libelle de l'organisme et le sigle de l'organisme en majuscule et surtout sans caractère spéciaux ;
- Saisir le siège, la ville où se trouve l'organisme et sa localité en majuscule
- Saisir l'email, la boite postale et le site web ainsi que les différents numéros de téléphone de l'organisme dans les champs prévus à cet effet
- Cliquer ensuite sur valider la création de l'organisme

L'application vous redirige automatiquement vers la page de la liste des organismes

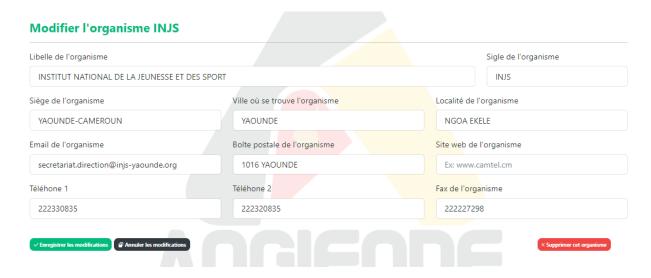
2. Modification d'un organisme

Il peut arriver pour des raisons comme pour une autre que vous soyez appelé à modifier les informations d'un organisme Pour ce faire, vous devez procéder comme suit :

- **Etape 1 :** Cliquez sur le bouton Organisme puis sur liste des Organismes ; dans la liste qui s'affiche, saisissez-le le sigle ou le libelle de l'organisme que vous souhaitez modifier dans la barre de recherche comme l'indique cet écran.

LISTE DES ORGANISMES

- **Etape 2:** approchez la souris de votre PC et survolez les boutons de la colonne action cliquez sur le premier bouton et vous obtenez la fenêtre de modification suivante :



Etape 3 : Modifiez les informations que vous souhaitez, rechargez le fichier de preuve correspondant aux montant reversé et cliquez sur le bouton enregistrer on obtient l'écran suivant

LISTE DES ORGANISMES

Organisme modifié avec succès !

CHAPITRE 6: UTILISATEURS

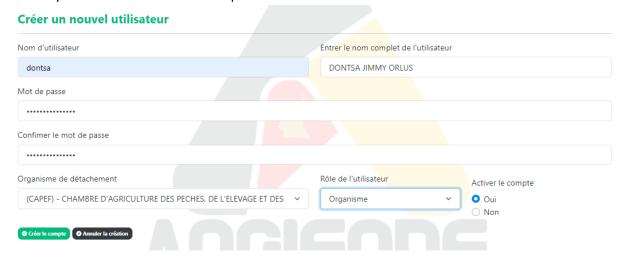
La gestion des utilisateurs concerne le traitement des informations liées aux utilisateurs des sites (structures de détachement). Elle est accessible par le biais du menu « utilisateurs » et comprend les sous menus suivants :

- Créer un nouvel utilisateur
- Liste des utilisateurs



6.1 Création d'un nouvel utilisateur

L'administrateur doit placer le curseur de la souris sur le menu « utilisateurs » puis cliquer sur le sous menu « Créer un nouvel utilisateur ». L'administrateur devra enfin remplir le formulaire en spécifiant l'organisme auquel le compte doit être affecté, le rôle de l'utilisateur qu'il crée ou encore cocher si le compte doit être activé ou non directement après sa création. On y obtient l'écran ci-après :



Apres validation, l'application vous redirige automatiquement vers la page affichant la liste des utilisateurs.

6.2 Recherche et modification d'un utilisateur existant

Pour une raison pour une autre, un organisme peut vous contacter pour la mise à jour de certaines informations ou du mot de passe. Pour ce faire, vous devez procéder comme suit :

- **Etape 1 :** Cliquez sur le bouton utilisateurs puis sur liste des utilisateurs ; dans la liste qui s'affiche, saisissez le sigle de l'organisme dans la barre

de recherche puis identifiez le **user name** de la personne désirant changer son mot de passe ou toutes autres informations comme l'indique cet écran.

LISTE DES UTILISATEURS



- **Etape 2**: approchez la souris de votre PC et survolez les boutons de la colonne action cliquez sur le premier bouton de la colonne action vous obtenez la fenêtre de modification suivante :



- Etape 3: Modifiez toutes les informations nécessaires puis cliquez sur enregistrer les modifications

CHAPITRE 7: STATISTIQUES

Ce module vous permet de faire le suivi rigoureux des états des cotisations pour pensions et surtout représente un outil d'aide à la décision. Il permet d'obtenir en temps réel les états des reversements individuel et globaux des structures. Elle est accessible par le biais du menu « statistique » et comprend les statistiques suivants :

- Nombre d'organismes parapublics géré par la solution ANGIFODE
- Nombre d'agent publics détachés
- Nombre d'utilisateurs inscrit
- Total des sommes reversées par année
- Total des sommes reversées par structure sur une année donnée
- Total des sommes reversées par structure et par trimestre sur une année donnée
- Liste des structures qui n'ont pas encore reversé sur l'année en cours
- Liste des structures qui n'ont jamais reversées
- Effectif des agents détachés par structure
- Effectif des nouveaux détachés par année



Pour avoir accès à une statistique, il suffit de cliquer sur le bouton voir

CHAPITRE 8: TUTORIEL VIDEO

Le tutoriel vidéo est un outil d'aide à l'utilisation de l'application ANGIFODE qui vient en support au manuel utilisateur physique. Le contenu du menu est essentiellement composé de vidéos présentant les cas d'utilisations de chaque module de l'application.

En cas d'ambiguïté, il suffira à l'utilisateur de s'y rendre pour visualiser les étapes à suivre en fonction de ses besoins.

EQUIPE DE PRODUCTION

Supervision générale :

- Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances
- YAOUBA ABDOULAYE, Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances
- EDOA Gilbert Didier, Secrétaire Général ministère des Finances

Coordination générale :

- EDOU ALO'O Cyrill, Directeur Général du Budget
- SIMO KENGNE Robert, Directeur de la Dépense de Personnel et des Pensions

Coordination technique:

- **MEVA'A Christiane Mireille**, Sous-Directeur des Pension et des Rentes Viagères
- MELEU Ghislain Romaric, Chef de Cellule Informatique/DDPP
- **AGONI Christophe**, Coordonnateur du projet ANGIFODE

Equipe de développement :

- KWETTE NOUMSI Loïc Bastien, Chargé d'Etude Assistant n° 1, CI/DDPP
- AZEMAFAC Romaric, Chargé d'Etude Assistant n° 3, CI/DDPP
- EBASSA NDONGO DOMINIQUE Chargé d'Etude Assistant n° 8, CI/DDPP
- DONTSA JIMMY ORLUS, Ingénieur de conception en sécurité informatique

Equipe d'hébergement:

- NGUIMBUS EMMANUEL
- BOMBA NOAH SERGES

Rapporteur: AGONI Christophe, Chef service/RVRPCDP